



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le règlement numéro 407-12 décrétant une dépense et un emprunt de 80 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisées nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de la rue Maricourt a été adopté par le conseil municipal le 10 avril 2012.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 13^e jour du mois d'avril deux mille douze.

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général